

Langevinette Novembre 2024



## LE MOT DU MAIRE



Lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget 2025 doit être adopté, le directeur général de la municipalité doit présenter deux états comparatifs qui font une synthèse de la situation financière.

Lors de cette séance ordinaire tenue le 7 novembre, il a donc remis un état comparatif qui présente les revenus et dépenses de l'exercice financier au 30 septembre 2024 avec ceux de l'exercice financier au 30 septembre 2023.

Il a également remis un état qui compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2024 avec ceux prévus au budget 2024.

À partir de ce dernier état comparatif, nous estimons présentement que l'exercice financier 2024 devrait se terminer sans surplus ni déficit et ce, malgré tous les investissements réalisés cette année soient les travaux de renouvellement de conduites sur la route 204 et la rue Langevin ainsi que la réfection de la toiture de la patinoire du centre sportif Claude-Bédard.

La séance du conseil au cours de laquelle le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 seront adoptés aura lieu le 12 décembre 2024 à 21h00.

Par ailleurs, j'aimerais souligner et féliciter la Bibliothèque Roch-Carrier pour le prix Gérard-Desrosiers qu'elle s'est mérité lors du Gala des Prix des bibliothèques publiques du Québec et ce, suite à la relocalisation et l'aménagement de la bibliothèque dans les anciens locaux de la Caisse Desjardins des Etchemins.

Il serait bon de noter que notre bibliothèque s'est ainsi distinguée dans la catégorie des municipalités de 5000 citoyens et moins et que le comité de sélection a ainsi reconnu la qualité de son aménagement.

Félicitations et sincères remerciements à toutes les personnes impliquées dans ce beau projet pour l'obtention de ce prix d'envergure provinciale.

Finalement, j'aimerais vous informer que nous avons procédé, le 14 novembre, à l'ouverture des 9 soumissions déposées pour le projet de reconstruction du Centre sportif Claude-Bédard.

Lors de la séance d'ajournement du 18 novembre, le conseil municipal a donc accordé le contrat aux Constructions Béland et Lapointe de Lévis pour la somme de 3 940 300\$ plus taxes. Il serait bon de souligner que le dernier estimé de l'architecte François Gagnon pour ce dossier s'élevait à 5 073 580\$.

Selon le calendrier prévu au devis, ces travaux devraient débuter le 15 avril 2025 et se terminer le 1er novembre 2025.

Pour ce qui est des travaux de réfection de la toiture de la patinoire, j'aimerais vous informer que l'ingénieur au dossier a dû procéder à quelques ajustements au devis qui ont impliqué le recommencement des travaux effectués jusqu'à maintenant par l'entrepreneur.

Par contre, le rattrapage de ces travaux a été effectué vendredi dernier ceux-ci se déroulent très bien présentement.

Nous devrions donc être en mesure de vous informer prochainement de la possibilité ou non d'utiliser cette patinoire pour la saison hivernale 2024-2025.

Sincères salutations!

Mille

Christian Chabot, maire



### Conseil en bref

#### Séance du 7 novembre 2024

- Comptes fournisseurs : 3 159 547.12 \$
- Le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires de la Régie des incendies du secteur est des Etchemins.
- Le conseil accepte les prix soumis par Les Excavations Bolduc en lien avec les différents ajustements
- Demandés dans les directives de chantier émises par CIMA+ et Stantec pour un montant de 35 348,04\$ plus taxes.
- Adoption du règlement 233-24 de modification de zonage 76-07 de la Municipalité afin de le rendre concordant au règlement no 149-24 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Etchemins relativement aux normes applicables à l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC des Etchemins.
- Adoption du projet de règlement de concordance no 234-24 amendant le règlement de lotissement no 150-15 et le règlement relatif aux permis et certificats no 75-07 afin de tenir compte des conditions environnementales prescrites au schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à la création ou l'agrandissement de secteurs de développement.
- Le conseil accepte la demande de dérogation mineure de Monsieur Louis Hébert pour l'installation d'un solarium sur la galerie existante située à 6 mètres de la ligne avant comparativement à la norme de 9 mètres.
- Le conseil autorise Autobus Lapointe à utiliser les 2 voies de circulation de la rue Langlois lors de l'embarquement des élèves prévu à la fin des classes à l'École Fleurs-de-Soleil.
- Le conseil prend connaissance du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2023 tel qu'approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation.
- Le conseil est informé que la Bibliothèque Roch-Carrier s'est méritée le Prix Gérard-Desrosiers pour la qualité de son aménagement lors du Gala des Prix des bibliothèques publiques du Québec suite à la relocalisation de la bibliothèque dans les anciens locaux de la Caisse Desjardins des Etchemins.
- Le conseil adopte le projet de règlement de modification no 235-24 au règlement de gestion contractuelle no 177-18.
- Le conseil adopte le projet de règlement no 236-24 sur la régie interne des séances du conseil.
- Le premier rendez-vous de l'innovation en tourisme des Etchemins aura lieu le 19 novembre au Centre des Arts et de la Culture de Lac-Etchemin.
- Dans le cadre du processus d'adoption des prévisions budgétaires, le directeur remet au conseil municipal un état comparatif qui présente les revenus et les dépenses au 30 septembre de l'exercice financier en cours (2024) avec ceux de l'exercice financier précédent (2023) ainsi qu'un état qui compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 2024 avec ceux prévus au budget 2024.
- Les conseillers municipaux déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires tel que prévu à l'article 358 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.
- Le conseil accepte d'adhérer au service transport adapté offert par Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour l'année 2025.
- Le conseil accepte de verser la somme de 500\$ à Nouvel Essor pour l'ensemble des services offerts à la population de Sainte-Justine et ce, pour l'année financière 2025

- Le conseil accepte de verser la somme de 100\$ à la Fabrique Ste-Kateri-Tekakwitha pour l'organisation du concert « Chantons Noël » qui se tiendra à l'Église de Sainte-Justine le 7 décembre 2024.

#### Séance du 18 novembre 2024

- Le conseil accepte la soumission déposée par Constructions Béland & Lapointe inc pour l'exécution des travaux de reconstruction partielle du Centre sportif Claude-Bédard et ce, pour la somme de 3 940 300\$ plus taxes.
- Le conseil adopte le règlement de modification no 235-24 modifiant le règlement de gestion contractuelle no 177-18.
- Le conseil adopte le règlement no 236-24 sur la régie interne des séances du conseil municipal.
- Le conseil autorise la Fabrique Ste-Kateri-Tekakwitha à utiliser gracieusement le local de la Salle Gatien-Lapointe pour l'organisation de bingo les jeudis soir.
- Le conseil municipal dépose une nouvelle programmation de travaux dans le cadre de la TECQ 2019-2024 afin de pouvoir utiliser la somme de 75000\$ restante dans ce programme pour les travaux de réfection de la toiture de la patinoire du Centre sportif Claude-Bédard.
- Le conseil accepte le budget révisé 2024 de l'office municipal d'habitation Beauce-Etchemins tel que déposé.



La Compagnie de Cimetières Les Monts Notre-Dame, est présentement à la recherche d'une personne pour creuser les Fosses pour URNES et CERCUEILS, dans le Cimetière de Sainte-Justine. Une formation sera donnée.

Pour manifester votre intérêt et/ou pour avoir plus d'informations, Veuillez communiquer avec Lucie Tanguay au <u>418-476-3651</u> ou <u>418-625-3381</u> poste <u>551</u> ou par

Courriel à : cimetieresmnd@gmail.com.

Merci de votre implication!



- Frais de kilométrage remboursésFormation offerte Horaire flexible
  - Activités de reconnaissance

Pour plus d'informations : Marjorie Carrier au 418 383-5252, poste 2



Salon des artisans en Fête et le marché aux puces pour les œuvres sociales vont se tenir le

# SAMEDI LE 23 NOVEMBRE ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

De 10 heures à 16 heures au Centre civique de Sainte-Justine.

\*\*Nouveauté\*\* cette année, le marché aux puces sera ouvert le **jeudi 21 novembre et** vendredi 22 novembre 2024 de 13h à 16h

> Merci pour votre compréhension Le Cercle de Fermières Ste-Justine

Au plaisir de vous rencontrer Le Cercle de Fermières Ste-Justine





#### Bonjour à tous

Vous avez surement remarqué que la toiture de bardeau de cèdre de la maison Labbé-Chabot est maintenant refaite à neuf?

Société du Les travaux ont été réalisés dans la semaine du 16 septembre par l'entreprise Mac construction de Sainte-Justine, avec le soutien financier de la **Politique de soutient aux projets structurants** de la MRC des Etchemins. Une somme de 9169.42\$ sur un total de 12260.20\$ provient de ce programme, le reste étant déboursé par la Société du Patrimoine.

Évidemment, notre participation ne se limite pas qu'au niveau financier, puisque toute la préparation, soit le retrait du vieux bardeau et sa récupération, ont été effectués par les bénévoles de la Société. Deux grosses journées de travaux intenses sous une chaleur d'été, toujours dans la bonne humeur.

Nous tenons à remercier le conseil municipal et la MRC des Etchemins pour son appui au projet ainsi que MAC construction et ses employés pour la qualité des travaux effectués et leur versatilité lors de l'exécution de ceux-ci.

Finalement, merci et bravo aux membres du C.A. et aux bénévoles qui sont venus donner de leur temps.

La Société du Patrimoine de Sainte-Justine







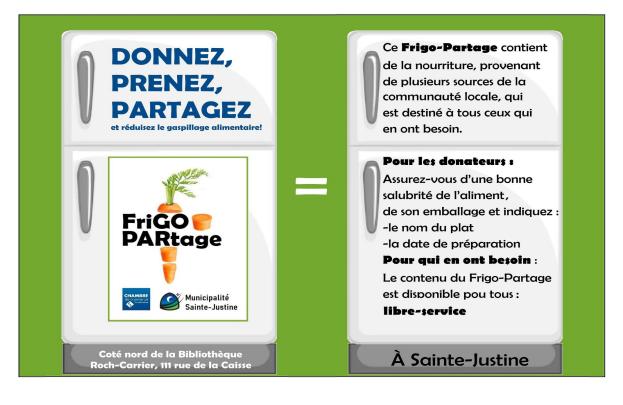








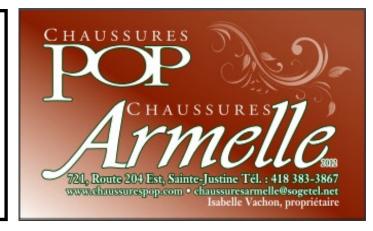




Recherche quelqu'un pour effectuer la livraison du journal de Québec, le vendredi et le samedi de chaque semaine.

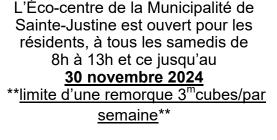
Revenus à la semaine Possibilité de formation Germain Royer 418-383-5115

















Bureau municipal 167 route 204 Sainte-Justine, QC G0R 1Y0 Téléphone : 418-383-5397 Télécopieur : 418-383-5398

SAINTE-JUSTINE

Heures d'ouverture Lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 13h00 à 16h30 Vendredi 9h00 à 13h00

RECEPTION@STEJUSTINE.NET

Site internet: WWW.STEJUSTINE.NET